

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 30 (1959)
Heft: 3

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

effet que les importations de véhicules d'un tonnage supérieur à 1600 kilogrammes ont diminué de 50 % environ. L'Allemagne occidentale reste en tête des fournisseurs du marché suisse avec 36 064 voitures. C'est la France qui est en second rang, avec 11 104 unités (contre 9895 en 1957), pour une valeur globale de 57,3 millions de francs (51,9 millions de francs en 1957). L'Italie vient en troisième rang (5316 unités), suivie par la Grande-Bretagne (5300) et les U.S.A. (2828).

Commandes prévues de 1959 à 1963. — Selon les dernières statistiques publiées par le délégué aux possibilités de travail, les pouvoirs publics prévoient pour les années 1959 à 1963 pour 16,2 milliards de francs de travaux et de commandes à l'industrie et à l'artisanat. Les projets de construction représentent à eux seuls 13 milliards. Ces prévisions témoignent de l'importance des moyens dont peuvent disposer les pouvoirs publics pour intervenir en cas de dépression, moyens dont l'industrie de la construction serait la première bénéficiaire.

La Suisse pays de transit entre les Etats membres du Marché commun. — L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier écoulé du « Marché Européen Commun », qui prévoit notamment une réduction de 10 % sur le tarif douanier entre les pays ayant adhéré à l'accord, a provoqué à la frontière italo-suisse une notable augmentation du trafic des marchandises en transit.

Dans les milieux intéressés on s'attend à ce que la Suisse, trait d'union naturel entre les pays formant le M.E.C., enregistre un trafic de transit toujours plus important, surtout ferroviaire principalement à travers le Gothard dont la ligne se modernise continuellement et où la vitesse des trains s'accélère à chaque changement d'horaire afin de mieux pouvoir faire face aux besoins accrus.

La production mondiale de bois et la Suisse. — La valeur marchande des principaux produits forestiers est estimée à 110 milliards de francs suisses. Pour les sciages la production mondiale s'élève à 300 millions de mètres cubes en chiffre rond. Les principaux producteurs sont les U.S.A. (88,5 millions), l'U.R.S.S. (76 millions) et le Canada (19 millions). A côté de ces chiffres, la production suisse paraît bien effacée, puisqu'elle dépasse à peine le million de mètres cubes. L'industrie du bois n'en occupe pas moins une place importante dans l'économie suisse, place d'autant plus importante que cette industrie travaille une matière première indigène.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37